

Success-story : Ils créent leur agence en se basant sur leur propre expérience de la colocation.

Le succès est au rendez vous pour le concept de L'auberge créé par Matthieu et Benoit. Ouverte en 2004 l'agence est déjà implantée dans 3 grandes villes : Marseille, Lyon, Paris et ouvre ses portes à Lille.

L'AUBERGE, LEUR PROJET D'ETUDIANTS.

Qui n'a jamais tiré des plans sur la comète avec un camarade de classe concernant la création d'un business ?

Nous sommes nombreux à y avoir songé, en revanche très peu à avoir essayé de réaliser ce projet.

Matthieu Brugières et Benoit Jobert sont tous les deux étudiant en ESC et ont tous les deux expérimenté la vie en colocation dans le cadre de leurs études lorsque l'idée de s'implanter sur ce marché niche commence à germer dans leurs esprits.

La colocation, car ils l'ont vécue, ils en connaissent les avantages, ils savent que ce mode de vie séduit de plus en plus de gens et qu'il est idéal dans les villes étudiantes. Mais ils sont aussi conscients qu'en France, rien n'est fait pour faciliter son essor :

- les démarches administratives sont longues et contraignantes
- les propriétaires sont méfiants envers les groupes de locataires.

En se basant sur leurs propres expériences, ils décident alors de créer une structure adaptée autour de ce phénomène de société qu'est la colocation. En 2003, le concept prend forme : le challenge est le suivant ; faciliter les démarches et supprimer les contraintes de ce mode de vie pour n'en garder que les avantages.

En 2004, avec le soutien de la fondation BMW, du Sénat et du ministère de la jeunesse et des sports, ils créent L'auberge, la première agence de colocation en France.

UNE IDEE RECOMPENSEE

Grâce à un important travail juridique, L'auberge propose aux colocataires ses baux exclusifs dont l'avantage est qu'ils sont individuels et flexibles. En rassurant les propriétaires de grands appartements ne trouvant pas preneurs chez les familles et leurs garantissant un loyer, **L'auberge** crée une nouvelle offre pour le logement étudiant, et met à disposition des jeunes, des appartements spacieux parfaitement adaptés à la vie en colocation.

Le concept est novateur et séduisant, il remporte plusieurs récompenses nationales et régionales telles que le 1^{er} prix du salon de l'entrepreneur de Paris en 2004 et le premier prix de l'entreprise étudiante du conseil général des Bouches du Rhône.

Très vite des entrepreneurs s'intéressent à l'agence, les fondateurs de L'auberge décident donc de franchiser leur activité pour assurer un bon développement à leur entreprise.

Trois autres agences voient donc le jour dans des villes à forte population étudiante :

-à **Lyon** en 2008 (responsables : Christophe Kayabalyan/ Sébastien Chanteur)

-à **Paris** en 2009 (responsable Eloïse Bele)

-Et enfin la troisième franchise et quatrième implantation de l'auberge en 2010 dans la ville de **Lille** (qui accueille 7% des étudiants français).

L'auberge, positionnée sur un marché en plein essor est donc promue à un bel avenir. Matthieu et Benoit, ravis de ces premiers succès ont maintenant pour objectif de développer des franchises dans toutes les villes françaises à forte population étudiantes : avec comme priorité Toulouse, Bordeaux, Rennes, Montpellier, et Nantes.

Avis aux intéressés...



42 rue Sainte – 13001 Marseille
Tel : 04 91 900 100

www.L-auberge.com